

Arrêté n° 2019-61 portant proclamation des résultats des élections des membres du Conseil de l'ElSINe

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté électoral n°2019-51 relatif aux élections au conseil de l'EiSINe,

ARRETE

Article 1:

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège A « Professeurs et personnels assimilés » :

Collège i regroupant les professeurs d'université et personnels assimilés du département MPM :

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits: 3 Votants: 3

Suffrages exprimés : 3
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 1

Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Collège I	3	3	0	3

Sont déclarés élus :

BILLAUDEL Patrice	
ALLAOUI Samir	
SIAD Larbi	

Collège II regroupant les professeurs d'université et personnels assimilés du département EEA :

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits: 9 Votants: 7

Suffrages exprimés : 7
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 2,33

Université de Reims Champagne-Ardenne Villa Douce / 9 bd de la Paix / CS 60005 / 51724 REIMS Cedex Téléphone : 03 26 91 30 00 / Télécople : 03 26 91 30 98 / www.univ-reims.fr



Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Construire l'avenir de l'EiSINe ensemble	7	3	0	3

Sont déclarés élus :

CARRE-MENETRIER Véronique	
GUELTON Kévin	
NUZILLARD Danielle	

Collège « Autres enseignants et assimilés » :

Le collège III regroupant les autres enseignants et personnels assimilés du département MPM :

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits: 12 Votants: 8

Suffrages exprimés : 7 Bulletins blancs ou nuls : 1 Quotient électoral : 2,33

Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
ALIX	7	3	0	3

Sont déclarés élus :

ALIX Sébastien	
LECLERC Annie	
LINCK Sébastien	

Téléphone: 03 26 91 30 00 / Télécopie: 03 26 91 30 98 / www.univ-reims.fr



Le collège IV regroupant les autres enseignants et personnels assimilés du département EEA :

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits: 19 Votants: 12

Suffrages exprimés : 12 Bulletins blancs ou nuls : 0 Quotient électoral : 4

Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Construire l'avenir de l'EiSINe ensemble	12	3	0	3

Sont déclarés élus :

CARTON David	
SADDEM Ramla	
GELLOT François	

Collège « BIATSS »:

Le collège V regroupant les personnels BIATSS en poste sur le site de Charleville-Mézières :

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits: 10 Votants: 10

Suffrages exprimés : 9
Bulletins blancs ou nuls : 1
Quotient électoral : 9

Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
ADM1	9	1	0	1

Sont déclarés élus :

HULOT Christine

-117



Le collège VI regroupant les personnels BIATSS en poste sur le site de Reims :

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits: 5 Votants: 4

Suffrages exprimés : 4 Bulletins blancs ou nuis : 0 Quotient électoral : 4

Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Construire l'avenir de l'EISINe ensemble	4	1	0	1

Sont déclarés élus :

BRASSEUR Nicolas

Collège « usagers »:

Sièges à pourvoir : 4

Inscrits: 297 Votants: 133

Suffrages exprimés : 125 Bulletins blancs ou nuls : 8 Quotient électoral : 31,25

Ont obtenu:

Listes	Suffrages obtenus	Slèges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
EiSINe-REIMS	73	2	0	2
EISINE 08	52	1	1	2

Villa Douce / 9 bd de la Paix / CS 60005 / 51724 REIMS Cedex

Téléphone : 03 26 91 30 00 / Télécople : 03 26 91 30 98 / www.univ-reims.fr



Sont déclarés élus :

Titulaires:	Suppléants :	
STROPPA Olivier	GOZDZIK Mateusz	
GRENIER Pauline	MONIER Marie	
GIOT Clémentine	LERUTH Maud	
SINNAMALE Yannis	BRANCOS Nathan	

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Relms Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le **18/09/2019**

Guillaume GELLE

Mis en ligne le : 1810912019

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 2009

Téléphone: 03 26 91 30 00 / Télécople: 03 26 91 30 98 / www.univ-relms.fr